



Regroupement familial demande d'informations

Par **djad62**, le **30/07/2014** à **10:21**

Bonjour

Je souhaite déposer un dossier de regroupement familial pour faire venir ma femme actuellement en Algérie, bien sûr moi je réside en France et possède une carte de résidence de 10 ans, je travaille et j'ai un logement d'environ 25m², j'ai deux questions à poser :

1- sur les 12 mois précédant le dépôt j'ai 10 bulletins de salaires et un bilan prévisionnel de 2 mois, parce que j'ai travaillé en tant que salarié et maintenant je suis en profession libérale (chauffeur de taxi), est-il possible de déposer le dossier et prennent-ils en compte le bilan ?

2- pour calculer les ressources est-ce qu'ils additionnent les salaires bruts des bulletins de paie ou les salaires nets afin de comparer avec le salaire de référence minimum exigé ? merci d'avance pour vos réponses et à bientôt